



---

# FORMATION SOLEIL

## EDUCATION DES CHIENS

### INTERVENANTS EN MEDIATION ANIMALE

*La formation SOLEIL « Education des chiens intervenants en médiation animale », grâce à la méthode de Conduite Accompagnée du Chien, permet aux personnes intervenant en médiation animale, de construire, d'orienter, d'améliorer la stratégie éducative de leurs chiens, en relation avec leurs objectifs de travail.*

**Durée:** 35 heures (5 jours x 7h00)

**Horaires (accueil à 8h30) :** 9h00-12h00 / 13h30-17h30

**Lieu :** Le Breuil – 63120 SAUVIAT

**Tarif :** 750 € HT + taux de TVA en vigueur au jour de l'inscription (cf CGV pages 6 et 7)

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

**Profil du stagiaire** (5 personnes minimum / 10 participants maximum)

- Intervenants en médiation animale

### Prérequis

- Etre professionnel dans un domaine susceptible de développer la médiation animale
- Compléter l'audit de pré-formation permettant de mieux évaluer les besoins et les attentes de chaque stagiaire
- Le stagiaire doit vouloir travailler en éducation canine de façon structurée et pacifique

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- **Comprendre les différentes approches** comportementales existantes dans le domaine de du comportementalisme et de l'éducation des chiens
- **Faire évoluer ses pratiques en éducation canine** grâce à la méthode de Conduite Accompagnée du Chien, dans le but d'obtenir l'équilibre comportemental durable des chiens médiateurs



- **S'approprier une compréhension efficace** des équilibres comportementaux et des apprentissages d'un chien pour le travail précis qui lui sera confié ensuite
- **Appliquer la méthode de Conduite Accompagnée du Chien** dans sa propre pratique de médiation animale
- **Etre capable de construire et conjuguer l'adaptation de la stratégie éducative de chaque chien** pour la réussite du programme de médiation animale
- **Comprendre et mettre en œuvre** les principaux exercices pratiques de la Conduite Accompagnée du Chien
- **Mettre en œuvre la précision indispensable** à chaque étape de la stratégie éducative des chiens intervenants en médiation animale, afin d'éviter dès que possible les comportements inappropriés à l'origine des conduites problématiques, les risques agressifs, les réformes potentielles.
- **Etre en mesure de collaborer avec d'autres professionnels**, quel que soit leur secteur d'intervention

## CONTENUS (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

### JOUR 1

#### Matinée :

- **Présentation des différentes approches comportementales** existantes dans le domaine du comportementalisme et de l'éducation des chiens
- **Structure de la méthode de Conduite Accompagnée du Chien**
  - Objectifs de la Conduite Accompagnée pour le chien et l'humain
  - Objectifs spécifiques pour les chiens intervenants en médiation animale

#### Après-midi :

- **Méthode de Conduite Accompagnée du Chien en prévention : Notions sur le développement du chien au cours de sa vie**
  - Notions de phases favorables
  - Évènements et processus susceptibles d'être défavorables
  - Pourquoi réussir l'éducation durable du chien : de sa naissance à sa vieillesse ?
  - Notion de référence cognitive
  - Notions de séquences comportementales
  - La continuité des comportements

# Nathalie SIMON

Le Limeur

44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Email: n.simon@conduite-accompagnee-chien.fr

Tel: 0680244243



- **Travaux pratiques :** Comment installer les premiers apprentissages destinés à répondre aux besoins essentiels, au bien-être du chiot, du chien et à son équilibre comportemental durable, tout en organisant les futures contraintes pour le travail du chien intervenant en médiation animale ?

## JOUR 2 :

### Matinée :

- **Méthode de Conduite Accompagnée du Chien en prévention : Construction des apprentissages**
  - Les apprentissages du chien : qu'en est-il véritablement?
  - Ce qu'il ne faut pas faire
- **La Conduite Accompagnée du Chien aide à conduire le chiot vers l'obéissance, de manière raisonnée et intelligente**
  - Logique des apprentissages avec le chien
  - Cohérence des applications pratiques dès son plus jeune âge
- **Travaux pratiques :** Identification concrète des erreurs éducatives les plus courantes : Quelles conséquences pénalisent l'amélioration des chiens dans les autres approches

### Après-midi :

- **Plan de médiation animale :** quels objectifs pour les humains, quels objectifs pour les chiens ?
- **Comment faire pour se donner les moyens d'une stratégie éducative réussie** par rapport aux objectifs spécifiques sélectionnés ?
- **Travaux pratiques :** Constitution d'un lexique commun aux intervenants en médiation animale : Vocabulaire et définitions

## JOUR 3 :

### Matinée :

- **Méthode de Conduite Accompagnée du Chien en prévention : Cohérence de la communication**
  - Logique de la communication : utilisation des codes de communication avec le chien
  - Transmission des codes de communication à d'autres personnes

# Nathalie SIMON

Le Limeur

44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Email: [n.simon@conduite-accompagnee-chien.fr](mailto:n.simon@conduite-accompagnee-chien.fr)

Tel: 0680244243



---

- **Travaux pratiques :**

- Exemples de mise en cohérence d'objectifs
- Démonstrations d'exercices en relation avec les codes de communication

### Après-midi :

- **Evaluations des chiens des participants**

## JOUR 4 :

### Matinée :

- **Démonstrations exercices pratiques avec les chiens des participants**

### Après-midi :

- **Démonstrations exercices pratiques avec les chiens des participants**

## JOUR 5 :

### Matinée :

- **Travaux pratiques :** Discussion sur l'adaptation du programme de médiation animale de chaque participant par rapport à l'évaluation de chaque chien

### Après-midi :

- **Travaux pratiques :** Applications pratiques avec le chien médiateur de chaque participant

# Nathalie SIMON

Le Limeur

44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Email: [n.simon@conduite-accompagnee-chien.fr](mailto:n.simon@conduite-accompagnee-chien.fr)

Tel: 0680244243



---

## ORGANISATION

### Formateurs

Dr Mélanie MARTIN TEYSSERE, Vétérinaire, Educateur canin Conduite Accompagnée du Chien

Dr Nathalie SIMON, Vétérinaire comportementaliste, Dr PHD Sciences de l'éducation, Educateur canin Conduite Accompagnée du Chien

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans un lieu adapté à la formation.
- Powerpoint
- Polycopiés
- Evaluation des chiens de chaque participant avec le logiciel « evaleha© »
- Exercices pratiques préconisés à partir des évaluations, avec différents types de chiens (chiots, adultes, différentes races) :
  - démonstrations
  - mises en pratique
  - discussions

### Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Attestations d'assiduité et de formation en Conduite Accompagnée du Chien « Education des chiens intervenants en médiation animale »
- Évaluation des acquis à chaud sous forme de questionnaire, QCM « Soleil– Education des chiens intervenants en médiation animale ». Le QCM est validé si plus de 75% de bonnes réponses
- Dans le QCM des questions permettent de vérifier les acquis  
« Le stagiaire a compris la logique des apprentissages et de communication, les notions de cohérence du développement du chien pour un travail de médiation animale, ainsi que la stratégie éducative de la Conduite Accompagnée du Chien »
- Évaluation à froid de transfert des acquis 12 semaines plus tard

## Nathalie SIMON

Le Limeur  
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE  
Email: n.simon@conduite-accompagnee-chien.fr  
Tel: 0680244243



---

# Conditions générales de vente

## Préambule

L'organisme de formation Nathalie SIMON (Conduite Accompagnée du Chien) organise et dispense des formations professionnelles sur le thème du comportement et de l'éducation canine.

N° SIRET : 32538747000041

N° TVA intracommunautaire : FR12 32538747

Prestataire de formation : n° 52 44 07369 44

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objectif de définir les droits et obligations des parties dans le cadre des prestations de formation professionnelles continues dispensées par l'Organisme de formation Nathalie SIMON, conformément aux dispositions du livre III du code du travail relatives à la formation professionnelle continue.

Toute commande d'une formation professionnelle proposée par Nathalie SIMON, emporte l'acceptation pleine et entière des Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») par le client. Les CGV prévalent sur les autres documents tels que prospectus, catalogues, qui n'ont qu'une valeur indicative. Le fait que Nathalie SIMON ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

## 1 - Inscription

Vous disposez de la possibilité de vous inscrire auprès du Dr Nathalie SIMON : DIE Vétérinaire Comportementaliste et Dr PHD en Sciences de l'Education

Site : [www.conduite-accompagnee-chien.fr](http://www.conduite-accompagnee-chien.fr)

Tél : 06 80 24 42 43

email : [contact@conduite-accompagnee-chien.fr](mailto:contact@conduite-accompagnee-chien.fr)

Adresse postale : Le Limeur 44240 La Chapelle sur Erdre

L'inscription de chaque participant sera prise en compte à réception de la convention de formation professionnelle signée et portant cachet commercial, ainsi que du règlement par chèque de la formation par participant.

## 2- Tarif- Paiement

Nos tarifs comprennent la formation, la documentation pédagogique remise pendant la formation, les fichiers électroniques mis à disposition le cas échéant et les pauses. Les repas et l'hébergement ne sont pas inclus.

# Nathalie SIMON

Le Limeur  
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE  
Email: n.simon@conduite-accompagnee-chien.fr  
Tel: 0680244243



Le prix de la prestation, soumis à TVA, sera exprimé en Euro et la facture fera apparaître la TVA au taux en vigueur au moment de l'établissement de cette facture.

Le vétérinaire (pour lui-même ou pour son employé assistant(e) vétérinaire), en contrepartie de l'action de formation réalisée, s'engage à verser à l'organisme de formation Nathalie SIMON, la somme de :

**750 € HT + taux de TVA en vigueur au jour de l'inscription, par personne inscrite.**

Le règlement du prix de la formation s'effectue par chèque à l'ordre de Nathalie SIMON.

Toute facture recouvrée par nos services contentieux sera majorée, à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1229 du Code Civil, d'une indemnité fixée à 15 (quinze) % du montant des sommes exigibles.

### **3 - Annulation - Remplacement**

Pour être prise en compte, toute annulation doit être communiquée par écrit.

Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité. En cas de force majeure dûment reconnue, la présente convention de formation professionnelle est résiliée. Seules sont dues les prestations effectivement dispensées, au prorata-temporis de leur valeur (voir montant du prix fixé à l'article 2).

Si une annulation de sa formation est faite par le participant au plus tard 2 semaines avant la date de la formation, le montant versé pourra être remboursé. Toute inscription annulée dans les 2 dernières semaines précédant la formation ne sera pas remboursée, mais pourra être reportée sur une session suivante.

### **4 - Responsabilités – Indemnités**

Le client ou le cas échéant le participant, s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements, ou ceux de ses préposés au préjudice de l'organisme de formation Nathalie SIMON ou des autres participants.

### **5- Droit de contrôle**

L'organisme de formation Nathalie SIMON se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, d'annuler cette formation au plus tard quinze [15] jours ouvrés avant la date prévue.

Nathalie SIMON se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit :

- de refuser toute inscription à un client qui ne serait pas à jour de ses paiements, quelle qu'en soit la nature,
- d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement aux présentes CGV,
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité.

# Nathalie SIMON

Le Limeur

44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Email: [n.simon@conduite-accompagnee-chien.fr](mailto:n.simon@conduite-accompagnee-chien.fr)

Tel: 0680244243



---

## 6 - Propriété intellectuelle

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants de la formation, le Client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations de Nathalie SIMON ou à des tiers, les-dits supports et ressources pédagogiques sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de Nathalie SIMON ou de ses ayants droit.

## 7 - Informatique et libertés

Conformément aux dispositions de la Loi n°2004-801 du 6 août 2004 modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de l'organisme de formation Nathalie SIMON. L'employeur ou le salarié peuvent exercer, conformément aux dispositions des articles 39, 40, 41, et 42 de la Loi 78-17 du 6 janvier 1978, leurs droit d'accès, de rectification et d'opposition.

Pour exercer ces droits, il suffit de prendre contact avec Nathalie SIMON par e-mail à l'adresse [contact@conduite-accompagnee-chien.fr](mailto:contact@conduite-accompagnee-chien.fr) ou par voie postale Le Limeur 44240 La Chapelle sur Erdre

## 8 : Litiges

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Nantes sera seul compétent pour régler le litige